

ASSEMBLEE GENERALE AAPPMA DU GAVE D'OLORON

Les membres actifs de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques « du Gave d'Oloron » sont convoqués en assemblée générale le :

SAMEDI 27 MARS 2021
de 9 H 30 à 12h

SALLE DES FÊTES DE CARESSE-CASSABER

Ordre du jour :

- **Rapport d'activités 2020 et perspectives 2021 (vote)**
- **Rapport financier 2020 et prévisionnel 2021 (vote)**
- **Rapport des contrôleurs aux comptes et renouvellement (vote)**

Pour participer et voter à l'assemblée générale vous devez vous munir de la carte de pêche 2021

Avant l'inscription lavez-vous les mains (gel à disposition).

Après l'inscription à l'entrée de l'AG mettre le masque dont vous devez vous munir.